

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 19 décembre 2024

L'an 2024 et le 19 décembre à 17h30, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 12 décembre 2024.

Date de la convocation : 12 décembre 2024

Date d'affichage : 12 décembre 2024

Délibération N° 19-12-2024 / N°203

Etaient présents les membres en exercice : 79

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, Michel Petit, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Christian Boucly, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Chantal Dufresne, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 5

Membres ayant donné procuration : 8

Membres votants : 92

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Yves Petit, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Patrick Dekeyser, Arnaud Ricq, Benoit François, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultceur, Denis Caillierez, Magalie Jonard, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Xavier Normand suppléé par Sylvie Philippe.

Absents excusés : Nicolas Capron, Olivier Gallet, Gérard Nicolle.

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Anne-Marie Dupuis, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, André Michel ayant donné procuration à Philippe Lefebvre, Julien Bellengier ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Vincent Lacroix ayant donné procuration à Jean-Paul Hemery, Magali Urbanac ayant donné procuration à Thomas Bonnelle, Françoise Simon ayant donné procuration à Catherine Libessart, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet.

Secrétaire de séance : Stéphane Locquet

Titre de la délibération : Décisions modificatives

Monsieur le Vice-Président fait état de la nécessité de procéder à une modification budgétaire sur le budget principal afin de régulariser la vente à l'euro symbolique du terrain destiné à accueillir la gendarmerie sur Savy-Berlette à Pas-de-Calais Habitat et sortir les terrains concernés de l'actif de la Communauté de Communes

Monsieur le Vice-Président propose au Conseil Communautaire de modifier les crédits budgétaires, comme suit :

Budget 600 :

RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

CHAP 041 – Article 2111 : + 70 456.14€

DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

CHP 041 – Article 204413 : + 70 456.14€

Suite à l'avis favorable du bureau du 19 novembre 2024, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'accepter les modifications budgétaires proposées ci-dessus.


Le Président
Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 24/12/2024 et publication ou notification du 24/12/2024

